

pour un poste à plein temps vacant de

## Salarié(e) à tâche manuelle

### Carrière H1 de la convention collective de travail

pour les besoins du

### Service de régie communal – équipe jardinage

---

#### **Profil :**

- savoir travailler de façon responsable et de manière autonome
- être flexible au niveau de l'horaire de travail

#### **Conditions requises :**

- jouir des droits civils et politiques,
- offrir les garanties de moralité requises,
- satisfaire aux conditions d'aptitude physique et psychique requises pour l'exercice de la tâche,
- avoir une connaissance adaptée au niveau de carrière des trois langues administratives, telles que définies par la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues,
- être détenteur/trice du permis de conduire B

#### **Service / département :**

Le futur titulaire sera affecté au service de régie communal, équipe jardinage.

#### **Statut et carrière :**

Le futur titulaire sera engagé sous le statut du salarié à tâche manuelle, carrière H1, conformément aux dispositions de la convention collective de travail pour les salarié(e)s de la commune de Strassen.

#### **Degré d'occupation :**

100% correspondant à 40 heures hebdomadaires à prester selon l'horaire en vigueur. L'horaire peut varier en fonction des besoins du service.

#### **Missions :**

- travaux d'entretien et d'aménagement des aires de verdure communales, parcs et places publiques ;
- taille et coupe d'arbres et haies ;
- manipuler les machines et véhicules du parc automobile communal ;
- exécuter toute mission relative aux besoins de l'équipe jardinage ;
- exécution de tous les travaux quelconques pouvant incomber au service de régie communal ;
- participation aux permanences techniques et au service d'hiver ;

#### **Rémunération :**

La rémunération se fera sur base de la convention collective, carrière H1.

A titre indicatif, le salaire minimal de départ brut serait pour 05/2022 de 3.646,44 € au NI 877,01. S'y ajoutera le cas échéant l'allocation de famille (29 PI).

**Date prévue d'entrée en service :**

Dès que possible, après la nomination par le collège échevinal et l'approbation par l'autorité de tutelle.

**Pièces à joindre obligatoirement :**

- 1) une copie de la carte d'identité ou du passeport
- 2) un extrait du casier judiciaire datant de moins de deux mois à la date de la présentation de la demande
- 3) une copie du (des) diplôme(s), certificat(s) et/ ou attestation(s) requis pour la formation exigée
- 4) une notice biographique certifiée sincère et mentionnant de façon détaillée notamment la formation scolaire et l'expérience professionnelle acquise antérieurement par le candidat

**Délai de remise des candidatures :**

Vendredi, 10 juin 2022 au plus tard

**Contact :**

Administration communale de Strassen : Adresse postale : B.P. 22, L-8041 Strassen ;  
Adresse : 1, place Grande-Duchesse Charlotte  
Tél. : 31 02 62 1  
Site internet : [www.strassen.lu](http://www.strassen.lu)

---

Je soussigné(e)

Nom : .....

Prénom : .....

Matricule : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

déclare par la présente avoir pris connaissance de ce qui précède et m'engage, en cas d'engagement, à m'y conformer.

Signature : .....